



SOCIÉTÉ AGRO-PASTORALE DE GUINÉE



POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DE SOPAGRO



www.sopagro.com



+224 620 45 14 85



contact@sopagro.com

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Nos Engagements en Matière de Santé et Sécurité	2
a. Respect des Réglementations.....	2
b. Protection des Employés, Partenaires et Clients	2
c. Culture de la Prévention.....	2
3. Directives de Santé et Sécurité	3
a. Évaluation et Gestion des Risques	3
b. Formation et Sensibilisation	3
c. Équipements et Infrastructure.....	3
4. Responsabilités Partagées	3
a. Direction de SOPAGRO	3
b. Collaborateurs	3
c. Partenaires et Fournisseurs.....	3
5. Amélioration Continue	4
6. Gestion des Situations d’Urgence	4
7. Communication et Transparence.....	4
8. Révision de la Politique	4

Politique en Matière de Santé et Sécurité de SOPAGRO

1. Introduction

Chez SOPAGRO, nous plaçons la santé et la sécurité des employés, des partenaires et des clients au cœur de nos priorités. Nous considérons qu'un environnement de travail sain et sûr est essentiel pour garantir le bien-être de tous et assurer la performance durable de nos opérations. Cette politique énonce les directives et engagements de SOPAGRO pour protéger chaque individu interagissant avec notre entreprise, tout en respectant les normes et réglementations en vigueur.

2. Nos Engagements en Matière de Santé et Sécurité

a. Respect des Réglementations

SOPAGRO s'engage à respecter strictement l'ensemble des lois, normes et réglementations internationales, nationales et locales relatives à la santé et à la sécurité au travail. Nous travaillons également à dépasser ces exigences en adoptant les meilleures pratiques du secteur.

b. Protection des Employés, Partenaires et Clients

Notre politique vise à garantir un environnement sûr et sain à toutes les personnes impliquées dans nos activités :

- **Employés** : Formation continue sur les protocoles de sécurité, prévention des risques et accès à des équipements de protection individuelle de qualité (EPI).
- **Partenaires** : Collaboration active avec nos fournisseurs et partenaires pour assurer la conformité avec nos standards de sécurité.
- **Clients** : Assurance que nos produits, services et installations répondent aux normes de santé et sécurité les plus strictes pour leur bien-être.

c. Culture de la Prévention

Nous encourageons une approche proactive en matière de prévention des accidents et des maladies professionnelles :

- Identification, évaluation et maîtrise des risques potentiels liés à nos opérations.
- Mise en place de procédures d'intervention en cas d'urgence, incluant des exercices réguliers pour s'assurer de la réactivité des équipes.
- Réduction de l'exposition aux dangers, notamment dans les zones nécessitant des protocoles spécifiques (sites de production, zones de stockage, etc.).

3. Directives de Santé et Sécurité

a. Évaluation et Gestion des Risques

- Réalisation d’audits réguliers pour identifier et évaluer les risques potentiels.
- Mise en œuvre de plans d’action pour réduire ou éliminer les situations dangereuses.
- Surveillance méthodique des indicateurs liés à la santé et à la sécurité.

b. Formation et Sensibilisation

- Formation obligatoire pour l’ensemble des employés sur les politiques et pratiques de santé et sécurité.
- Sensibilisation aux comportements à adopter en cas de situation d’urgence.
- Sessions périodiques de mise à jour sur les évolutions des normes et procédures.

c. Équipements et Infrastructure

- Maintenance régulière des équipements, outils et installations afin de garantir leur conformité aux normes de sécurité.
- Accès généralisé à des équipements de protection adaptés aux différents métiers et environnements de SOPAGRO.
- Dispositifs médicaux d’urgence disponibles dans tous nos locaux.

4. Responsabilités Partagées

a. Direction de SOPAGRO

La direction est responsable de la mise en œuvre et du suivi de cette politique. Elle agit comme garant pour allouer les ressources nécessaires (humaines, techniques, financières) et fixer les objectifs en matière de santé et sécurité.

b. Collaborateurs

Chaque employé est tenu de respecter scrupuleusement les procédures de sécurité en vigueur et de signaler immédiatement tout risque potentiel ou incident observé.

c. Partenaires et Fournisseurs

Tous les partenaires et fournisseurs travaillant avec SOPAGRO doivent appliquer des standards de santé et sécurité alignés avec notre politique, tout en participant activement à nos initiatives en la matière.

5. Amélioration Continue

SOPAGRO s'engage dans une démarche d'amélioration continue pour renforcer sa performance en matière de santé et sécurité :

- Analyser régulièrement les causes d'incidents pour éviter leur répétition.
- Intégrer les retours d'expérience et les innovations du secteur pour adapter nos pratiques et procédures.
- Évaluer périodiquement l'efficacité de notre politique et y apporter les ajustements nécessaires.

6. Gestion des Situations d'Urgence

Nous avons mis en place des procédures claires pour gérer rapidement et efficacement tout incident potentiel :

- **Plans d'évacuation** en cas d'incendie, tremblement de terre ou autre menace majeure.
- **Accès immédiat à une assistance médicale** en cas de blessure ou de malaise.
- **Coordination avec les services externes** tels que les pompiers, ambulances et autorités locales en cas d'urgence étendue.

7. Communication et Transparence

Nous informons régulièrement nos employés, partenaires et autres parties prenantes des mesures prises pour garantir leur sécurité. Les incidents et actions mises en œuvre pour les résoudre sont documentés et partagés dans un souci de transparence et d'apprentissage collectif.

8. Révision de la Politique

Cette politique fait l'objet d'une révision périodique afin de garantir qu'elle reste en adéquation avec les évolutions légales et les changements dans nos activités.

Chez SOPAGRO, nous croyons que la santé et la sécurité sont l'affaire de tous. En adhérant à cette politique, nous renforçons notre engagement à assurer un environnement sûr, éthique et durable pour tous nos employés, partenaires et clients. Pour toute question ou préoccupation concernant cette politique, veuillez contacter notre département Santé et Sécurité à contact@sopagro.com ou téléphone +224 620451485 .

10 JAN. 2023

Eloi César TOLINO

Le Directeur Général

